

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19-0026595

Maladie

Dentaire 13/156.

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1010 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HAMSI ABDELLAH / MALIKA + Pseudo

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 066112562 Total des frais engagés : 80000 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Abderrahmane RAÏSS
Spécialiste en Ophtalmologie
15, Rue Cadi lass Maârif - Casablanca
Tél : 0522 98 44 66 / 26 - Fax : 0522 89 01 84

Date de consultation : 13/12/2019

Nom et prénom du malade : Niftali Malika Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Cataracte

K130

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

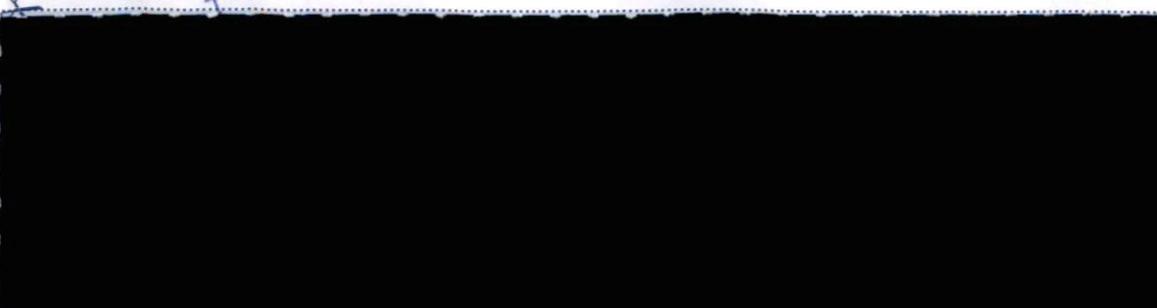
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 18/12/2019

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	Coefficient des travaux
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Nom et Prénom : Miftah Malika
Acte : Cataracte œil Droit+ implant
Date intervention : 13/12/2019

DETAIL PHARMACIE

PRODUIT CONSOMME	QTE	PU	TOTAL
ringer	2	29,50	59,00
betadine	1	25,00	25,00
cebesine	1	23,00	23,00
frakidex coll	1	25,20	25,20
diamox	1	19,00	19,00
atarax	1	29,10	29,10
zinnat	2	59,40	118,80
mydriaticum	2	25,90	51,80
TOTAL			350,90

DA : 0922 99 01 84
I. 26 44 66 / 26
COSMOLOGIE - COSMOLOGIA
SANTÉ & BEAUTÉ



CENTRE D'OPHTALMOLOGIE DE CASABLANCA

Docteur Nezha MIYARA Docteur Abderrahmane RAISS
Lauréats de l'Université Libre de Bruxelles

Dr. Abderrahmane RAISS

*Chirurgie de la Cataracte
 par Phacoémulsification*
Chirurgie de la Myopie, Astigmatisme
Hypermétropie, Presbytie (Laser - Implant)

الدكتور الرئيس عبد الرحمن

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون
 جراحة المياه البيضاء (الجلالة)
 علاج قصر البصر بالليزر أو العدسة

Casablanca, le 13/12/2019

FACTURE N° 452/2019

Nom et Prénom : Miftah Malika
 Acte : Cataracte œil Droit+ implant
 Date intervention : 13/12/2019

	HONORAIRES	F. CLINIQUE
Séjour + Bloc opératoire K 130		1 200,00
Implant		800,00
Pharmacie Consommée		350,90
Consommable		2 649,10
Honoraire Chirurgien (DR RAISS) K 130	2 500,00	
Honoraire Médecin Anesthésiste K 60		500,00
SOUS TOTAL	2 500,00	5 500,00
TOTAL		8 000,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :
HUIT MILLE DIRHAMS

Dr. Abderrahmane RAISS
 Spécialiste en Ophtalmologie
 15, Rue Kadi Iass Maârif - Casablanca
 Tel: 0522 38 44 66 / 26 - Fax: 0522 33 61 84
 CENTRE D'OPHTALMOLOGIE
 Tél: 0522 33 61 84 - Fax: 0522 33 61 26
 15, Rue Kadi Iass Maârif - Casablanca



CENTRE D'OPHTALMOLOGIE DE CASABLANCA

Docteur Nezha MIYARA Docteur Abderrahmane RAISS
Lauréats de l'Université Libre de Bruxelles

Dr. Abderrahmane RAISS

Chirurgie de la Cataracte
par Phacoémulsification
Chirurgie de la Myopie, Astigmatisme
Hypermétropie, Presbytie (Laser - Implant)

الدكتور الرئيس عبد الرحمن

اختصاصي في أمراض وجراحة العيون
جراحة المياه البيضاء (الجلالة)
علاج قصر البصر بالليزر أو العدسة

Casablanca le 13/12/2019

COMPTE RENDU OPERATOIRE

La patiente Miftah Malika à bénéficié d'une opération de la cataracte à l'œil droit.

J'ai opéré cette patiente sous anesthésie topique, l'intervention a consisté en l'extraction du cristallin par une incision tunellisée, étroite, auto étanche et phacoémulsification, avec mise en place d'un implant pliable à globe fermé.

L'intervention s'est déroulée normalement et la patiente a pu sortir comme prévu. Le traitement de sortie a consisté en l'instillation de Tobradex 5x/jour.

Lors du dernier contrôle postopératoire, L'examen Bio microscopique était normal.

Dr Abderrahmane RAISS
Spécialiste en Ophtalmologie
15, Rue Kadi lass Maârif - Casablanca
Tel : 0522 98 44 66 / 26 - Fax : 0522 99 01 84



CENTRE D'OPHTALMOLOGIE DE CASABLANCA

Docteur Nezha MIYARA

Docteur Abderrahmane RAISS

Lauréats de l'Université Libre de Bruxelles

Dr. Abderrahmane RAISS

Chirurgie de la Cataracte par Phacoémulsification
Chirurgie de la Myopie, Astigmatisme, Hypermétropie,
Presbytie (Laser - Implant)

الدكتور الرئيس عبد الرحمن
اختصاصي في أمراض وجراحة العيون
جراحة المياه البيضاء (الجلالة)
علاج قصر البصر بالليزر أو العدسة

Casablanca, le 13/02/189.

NOTE D'HONORAIRES

Dr. Abderrahmane RAISS

Spécialiste en Ophtalmologie

Le Docteur 15, Rue Kadi lass Maârif - Casablanca

Tél : 0522 98 44 66 / 26 Fax : 0522 99 01 84

A l'honneur de présenter ses meilleures salutations à

Mr/Mme/Melle N. F. A. R. A. L. I. C. A.

Et lui adressé selon l'usage, sa note d'honoraires.

Soit la somme de : Deux mille quatre cent DHS

Dr. Abderrahmane RAISS

Spécialiste en Ophtalmologie

Cachet et Signature

15, Rue Kadi lass Maârif - 20100 CASABLANCA Tel. : 05 22 98 44 66 / 26 - Fax : 05 22 99 01 84

E-mail : drraiss@ ophtalmologie-maroc.com - Web : www.ophtalmologie-maroc.com

Prise rendez-vous par E-mail : contact@ophtalmologie-maroc.com - ICE : 001602596000056



CENTRE D'OPHTALMOLOGIE DE CASABLANCA

Docteur Nezha MIYARA

Docteur Abderrahmane RAISS

Lauréats de l'Université Libre de Bruxelles

Casablanca ; le 13/12/11

BULLETIN DE SORTIE

Mr/Mme/Melle Niftah Adilka

Acte : Cataracte OD + OS

Date d'entre 13/12/11

Date de sortie 13/12/11

Fax : 0522 99 01 84
Tél : 0522 98 44 66 / 26
15, Rue Kadi Iass - Casablanca - Maroc
Cachet et Signature